



LETTRE D'INFORMATION

ÉCHANGE SPORTIF



Les Volley Ball Club de Wattignies et Volley Club Saint-Polois ont à cœur depuis plusieurs saisons d'améliorer les conditions de formation de leurs jeunes. Dans chaque club, des stages sportifs sont proposés pendant les vacances scolaires pour créer davantage de liens entre les licenciés et avec le club, mais aussi pour initier les jeunes à d'autres pratiques sportives.

Dans le cadre du développement de nos deux clubs, nous souhaitons proposer de nouvelles prestations à nos jeunes en organisant un jumelage. Cet échange représente une opportunité pour les participants de découvrir le fonctionnement d'un autre club, une autre ville et de nouvelles activités. Cet échange permettra également aux participants de se perfectionner dans notre pratique.

Comment va se dérouler l'échange ?

Cet événement se déroulera en 2 étapes : un stage à Wattignies en février et un autre stage à Saint-Pol-sur-Mer en avril.

- Une à deux semaines avant le premier stage, vous recevrez la fiche de renseignement de votre correspondant pour pouvoir entrer en contact avant le début de l'événement.
- du 22 au 25 février, ce sont les participants du VBCW qui accueilleront chez eux les participants du VCSP dans le cadre d'un stage axé sur les nouvelles pratiques.
- du 26 au 29 avril, ce sont les participants du VCSP qui accueilleront chez eux les participants du VBCW.

A quoi engage une participation à l'échange ?

- une participation aux deux stages : pour les jeunes de Wattignies, il sera impossible de participer au stage d'avril à Saint-Pol-sur-Mer si un jeune du VCSP n'a pas été hébergé pendant le stage de février. Inversement, il ne sera pas possible aux jeunes du VCSP de participer au stage à Wattignies s'ils ne s'engagent pas à héberger un jeune du VBCW en avril.
- En tant que famille d'accueil pendant les stages à domicile, vous vous engagez à
 - accueillir un jeune chez vous pendant toute la durée du stage
 - à amener le correspondant et votre enfant aux points de rendez-vous

- à fournir les repas (déjeuner au gymnase)

Comment s'inscrire ?

- Télécharger le dossier ou venir le chercher au club
- Rendre le dossier complété et signé à Amélie ou Kévin (VCSP), Laurine ou Mathieu (VBCW) :
 - Fiche de renseignement
 - Engagement
 - Charte de bonne conduite
 - 2 chèques de 40€ à l'ordre du club d'appartenance

Remarque : le premier chèque sera encaissé en février ou mars (1er stage) et le second en avril ou mai (2nd stage). En cas de difficulté, n'hésitez pas à nous contacter pour trouver des solutions !

Pour toutes questions informations supplémentaires, n'hésitez pas à contacter Amélie (06 13 88 53 59) ou Laurine (laurine.patte@hotmail.fr ou 07 69 89 84 22)

Cordialement,
Le Volley Ball Club de Wattignies
Le Volley Club Saint-Polois